

Patrick de Villepin

# Le Bois de la Chaise

Le « petit Eden » de l'île de Noirmoutier



Tome I

Vendée Patrimoine



# Le Bois de la Chaise

Le « petit Éden » de l'île de Noirmoutier

- Tome I -



Patrick de Villepin

*avec la collaboration de*

Marine Mondelot

et

Henri Tillette de Clermont-Tonnerre

# Le Bois de la Chaise

Le « petit Éden » de l'île de Noirmoutier

- Tome I -

VENDÉE PATRIMOINE

Il a été tiré de cet ouvrage :  
vingt exemplaires numérotés de I à X (reliés cuir) et de XI à XX (reliés toile) réservés à l'auteur,  
vingt-six exemplaires hors commerce lettrés de A à J (reliés cuir) et de K à Z (reliés toile),  
cent exemplaires numérotés de 1 à 80 (reliés cuir) et de 81 à 100 (reliés toile),  
ornés d'une aquarelle de Daniel Dufour, *Le petit Éden*,  
tirée à part sur papier Vélín Arches,  
qui constituent l'édition originale.

*Pour Pierre*



## REMERCIEMENTS

Jamais cet ouvrage n'aurait vu le jour sans la précieuse contribution de Marine Mondelot et Henri de Clermont-Tonnerre à sa réalisation :

I - Originaire de Beauvoir-sur-Mer, Marine Mondelot a soutenu un mémoire de maîtrise en 2004 sur « La station balnéaire du Bois de la Chaise : Histoire, architecture et patrimoine »<sup>1</sup>.

En avril 2008, Marine Mondelot m'a autorisé à exploiter son mémoire pour l'intégrer dans un ensemble plus vaste sur le bois de la Chaise<sup>2</sup>. Si elle n'a pas contribué à la rédaction de l'ouvrage proprement dit, je me suis efforcé de prolonger et élargir son travail, sous l'éclairage de l'ensemble des disciplines des sciences humaines : histoire, géographie, géologie, sociologie, généalogie, histoire de l'art, lettres modernes...

Certes, le résultat est aujourd'hui assez éloigné de la base de départ. Dilué par les recherches nouvelles et les rajouts, le travail universitaire de Marine Mondelot n'apparaît plus directement. Cependant, ledit mémoire a notablement contribué à la rédaction de l'introduction, des chapitres 6, 18, 19, 20, 21 et 23<sup>3</sup>.

La structuration autour d'un plan décliné en six parties, de quatre chapitres chacune, associe démarche analytique et volonté de synthèse. Dans un premier temps, le parti pris de fouiller dans le plus grand détail les écrits sur le bois de la Chaise a permis, dans un second temps, de les réintégrer dans un cadre cohérent et signifiant. La synthèse s'est faite autour de ces six acteurs qui sont les piliers de l'évolution du Bois : précurseurs, promoteurs, propriétaires, artistes, bâtisseurs et protecteurs.

Bien entendu, la recherche de l'exhaustivité est impossible et nombre de références ont été oubliées, faute d'être connues de l'auteur. Les limites de temps infligées pour rendre le fruit de ce travail n'ont pas permis d'explorer toutes les pistes. La rédaction et la réécriture ont été menées à bien en un an, d'avril 2008 à avril 2009. Le mois d'août a été consacré quant à lui à la collecte d'informations orales auprès des propriétaires.

---

1 Originaire de Beauvoir-sur-Mer, cette jeune étudiante vendéenne a réalisé plusieurs stages qui lui ont permis de rassembler et nourrir la matière de sa future recherche :

- stage auprès de Mme Anne Bouillé, attachée de conservation du patrimoine à la mairie de Noirmoutier-en-l'Île ;
- stage auprès de Mme Bénédicte Colas-Bouyx, responsable de la section patrimoine du centre de documentation et d'information de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire.

Sous la direction de Mme Maogan Chaigneau, le mémoire de maîtrise d'histoire de l'art de Marine Mondelot s'intitule : « La station balnéaire du Bois de la Chaise : Histoire, architecture et patrimoine ». Il a été soutenu durant l'année universitaire 2003-2004 au département d'histoire de l'art de l'université de Rennes 2. Il se compose de deux volumes : un volume texte de 250 pages, un volume iconographique de 211 pages. En réalité, le volume texte fait 125 pages en simple interligne.

2 Par convention, on écrira par la suite « bois de la Chaise » (minuscule à bois) et « Bois » (majuscule à Bois) lorsqu'il y sera fait allusion sans citer son nom.

3 Ainsi que des sources et de la bibliographie (en partie). L'auteur s'est inspiré de certains passages des chapitres 5, 7 (partiellement) ou 2 et 3 (marginale). Certaines analyses du chapitre 17 ont été également reprises du mémoire de master de Marine Mondelot : « Le parcours de la modernité à travers l'œuvre de quatre architectes nantais : Émile Libaudière, Henri Fleury, Yves et Ignace Fleury (1892-1967) », mémoire d'histoire et critique des arts, sous la direction de Jean-Yves Andrieux, soutenu à l'université de Rennes 2 durant l'année universitaire 2004-2005. Le mémoire est également divisé en deux : un volume texte de 171 pages et un volume iconographique de 79 pages.

II - Issu d'une des premières familles implantées dans le bois de la Chaise, collectionneur passionné de tout ce qui concerne Noirmoutier, **Henri Tillette de Clermont-Tonnerre** maîtrise mieux que quiconque les datations et les différentes phases de construction des chalets<sup>4</sup>. Auteur par ailleurs des volumineux index des noms de personnes et de lieux qui permettent à chacun de se repérer dans le texte, un travail inlassable de photographie et de copie de photos anciennes ou de plaques de verre lui a permis d'illustrer ce livre d'une iconographie exceptionnelle qui vient sans cesse éclairer et enrichir le texte ; contribution qui n'aurait été possible sans les prêts de nombreux collectionneurs publics et privés, et notamment les photos aériennes prises par Henri de Foucauld et Jean Thiery.

En outre, mes remerciements vont tout particulièrement

- à l'association pour la Protection du Bois de la Chaise à Noirmoutier qui a souhaité cette publication, à Vincent Drevon, son représentant permanent dans le Bois, à son président actuel, Guy Geslain, auteur de l'avant-propos et à ses présidents passés qui ont tant œuvré pour la préservation du site ;
- à Noël Faucher, maire de Noirmoutier-en-l'Île, qui a bien voulu préfacer un livre consacré à une partie de son territoire communal, à Jacques Oudin qui en a encouragé la parution à l'occasion de son salon du livre de mer ;
- à l'association des Amis de l'île de Noirmoutier, Marc Poiraudéau son président, Claude Bouhier son président d'honneur, Vincent Cristofoli son vice-président, à Marc Raimond, régisseur du musée-château de Noirmoutier pour leur précieuse contribution à la documentation et à la reproduction de tableaux de cet ouvrage ; à l'association des propriétaires de cabines de plage de Noirmoutier et plus particulièrement à Daniel Laubignat, son vice-président, pour son appui et ses conseils avisés ;
- au comité de lecture qui m'a témoigné un soutien bienveillant durant ces mois d'intense labeur et auquel j'exprime en retour ma vive gratitude : sur le fond, **Claude Bouhier**, historien de l'île, **Vincent Cristofoli**, directeur d'EthnoDoc, ancien directeur des musées et spécialiste des arts à Noirmoutier, **M. et Mme Henri Blandin**, mémoires vivantes du Bois, m'ont apporté un concours inestimable ; sur la forme, Catherine Béranger-Mousseau, Marielle Gougau-Drevon, Guy Geslain et Jacqueline de Villepin ont bien voulu corriger les nombreuses insuffisances de mon manuscrit ; sur la conception, mise en pages et conseils de typographie à Marijo Pateau.
- à ceux qui ont éclairé ou corrigé certaines pages : Philbert Martin sur les hôtels, restaurants et commerces, ou Guy de Panafieu, président du Cercle de voile du Bois de la Chaize ;
- à tous ceux qui m'ont apporté leur concours sur tel ou tel point du livre : Vincent Amiel, Jean-Loup de Beauvoir, Gilles Béranger, Nicole P. Bertrand-Gruneberg, François Beuchet, M. et Mme Henri Blandin, Véronique Boidard, Andrée Bonin-Roger, Isabelle Bonzom, Marie-Christine Bonzom, Denise Brunet-Moret, Patrick Brunet-Moret, Dominique Burdot, Anne de Castelnau, Olivier Clapeau, François Corbineau, directeur du service de l'inventaire du patrimoine à la DRAC des Pays de la Loire, Liliane Cornette, Nicole et Guy Coulon, Corinne Crochet, Alain Devineau, Michel Gierzod, Thérèse Gierzod, Marielle Gougau-Drevon, Jean-Claude Dugast, Philbert Dupont, Gérard Durand-Texte, Henrike Dustmann, Tony Erceau, Mme Henri-Ignace Fleury, Emmanuel de Foucauld, Henri de Foucauld, Sabine du Foussat, Anny Freslon, Michel Gallois, président de l'association « La Chaloupe », Marie-France et Claude Gaudic, Agnès de Gavelle, Georges Géliéau (†), Madeleine Gerber, Joël Guilloizeau, Thierry Heckmann, directeur des archives départe-

---

<sup>4</sup> Tout au long du livre, les mots « chalet » ou « villa » sont utilisés alternativement et sans distinction. Néanmoins, le sens de chaque terme est explicité au début du chapitre 17. Les maisons privées du Bois sont le plus souvent reprises entre guillemets (généralement sans trait d'union entre les noms) alors que les anciennes fermes, antérieures à la station balnéaire, ou les hôtels ou restaurants ne le sont pas.

mentales de la Vendée, François d'Hautpoul, Alain Jacobsen, Jean-Paul Jaouen, Georges Jeanneau, Marie-Noël de Lambilly, Daniel Laubignat, Sylvaine Leclère, Jacqueline Le Moing, Denis Lorieux, Élisabeth Maffert, Anne de Maisonneuve, Bénédicte de Maistre, Mme Ghislain Mandula, Philbert Martin, Antoine de Ménibus, Yann Merland de Chaillé, Patrick Molis, Olivier de Moncuit, Léone Nora, Gaëlle Oliver, Bernard et Dominique Orliac, Guy de Panafieu, Aude Pessey-Lux, Isabelle et Philippe Petit-Jean, Marc Poiraudau, Michel Pottier, Marc Raimond, Alexis de Rougé, Véronique Sallé de Chou, Francis Sergy, Antoine et Ombeline Seyler, Hubert Tillette de Clermont-Tonnerre, Jean Tillette de Clermont-Tonnerre, Serge Thuillier, Annie Trichet, Roselyne Vilain, Augustin de Villepin, Clémence de Villepin, Jacqueline de Villepin, Claude Vrignaud, Armel de Wismes ;

- aux membres de l'association pour la protection du bois de la Chaise à Noirmoutier qui ont répondu à l'enquête d'Henri de Clermont-Tonnerre du 2 décembre 2007<sup>5</sup> ou à ma lettre du 12 janvier 2009 : Christian Adrien, Jacques Auguste, Guy Badaud, Chantal et Didier Barast, Jean-François Barth, S. Bastin, Mme Beau, présidente du mouvement Sève, Christophe Bédier, Jean Beligat, Claude et Jean-Paul Bernard, Jeanne-Marie et Henri Blandin, Arnaud et Laure Blandin, Jean-Paul Blouard, F. Bompaire, Christine Boon-Falleur, Geneviève Briant, Denise Brunet-Moret, Mme Jacques Brunet-Moret, Patrick Brunet-Moret, Antoine Burin des Rozières, Maryannick Cabau, Anne et Hervé Cambournac, Marie-Antoinette Cécille-Labbé, Maurice Chardonneau, M. et Mme Gérard Charrier, Jacques Clapeau, Alain Clary, Annette Cohn, Paule Copin, Claire Coutant-Daussy, Mme François Dairaines, M. et Mme Jean Dauvilliers, A. Daviaud, Vianneyte-Suzanne Delporte-Browaeyns et Gérard Delporte, Agnès et François Desportes, Thérèse Didon, Daniel Dufour, Nadine et Alain Dufresne, Gérard Durand-Texte, Isabelle Erulin, Bernard Estève, Michel et Marie-Dominique Fenal, Pierre Fenal, Sabine du Foussat, M. et Mme Olivier François, Mme François Gapais, Guillaume Gasztowtt, Agnès de Gavelle, Anne-Marie et Thérèse Grelier, Paule Gringoire-Bertrand, Michèle et Jean-Louis Guignard, Catherine Huet, A. Huyghelaut, Étienne Jacob, Henri Jauneault, Hugh et Marie-Odile Johnson, M. et Mme Jean Journeaux, Bertrand Journu, F.C. Jousset, Marie-Judith et Arnaud de Laboulaye, François de Laboulaye, M. de Lafargue-Barès, Marion Lagrange, Bertrand et Marie-Thérèse de Lambilly, Françoise Larché, Nancy Lecasble, Charles-Antoine Le Clercq, Sylvie Lefèvre, Simone Lefouet, Michel Legras, Jacqueline Le Moing, Marie-Jeanne Le Nulzec, Mme Jean Mancheron, Jacqueline Martinon, Marie Maurey, Maguy Mauvais, M. et Mme Henri Miaillhe, Christian Mir, Patrick Mir, Olivier de Moncuit, Maryvonne Objois-Kerjean, Michèle Oudry, Cécile et Olivier Pagezy, François Palaquer, Guy de Panafieu, Hélène Paré, Dominique Poughon, Hélène Prats, Antoine Renault, Luc Renault, M. et Mme André Roche, Marc Rougemont, Jean-Filbert Roussel, S. Rousteau, Marie et Michel de Saint-Bon, Albert Sézerat, C. Ternois, Jean Tillette de Clermont-Tonnerre, Chantal et Marc Toulemonde, Emmanuelle et Nicolas Vauléon, M. et Mme Vaupré, Stéphane Velay, Marie et Jean-Jacques Verdeau, Laurent Vignalou, Jean-Jacques Vignaud, Émilien Vigneron, Marie-Rose Vigneron, Françoise Vilain, Louis Vilain, J. Villemont, François Villiet et Claude Vrignaud.

Enfin à ma famille, toute ma reconnaissance pour son infinie patience pendant ces mois intenses, et tout particulièrement à Pierre pour sa contribution parallèle.

---

5 Par ordre alphabétique.



## PRÉFACE

Docteur en histoire, Patrick de Villepin nous livre une somme qui fera date dans l'histoire locale de l'île de Noirmoutier.

Découvreur d'insolite, formidable narrateur, il nous présente une histoire du bois de la Chaise originale.

Originale parce que son ouvrage ouvre une voie de connaissance dans l'épaisseur du bois de la Chaise. Pour la première fois les grilles s'ouvrent sur un monde d'une incroyable richesse historique et sociale.

Objet de mythes, de fantasmes, d'interrogations, le bois de la Chaise laisse vagabonder l'imaginaire local, tour à tour fasciné, envoûté, intrigué par ce monde d'initiés où le rituel est omniprésent — celui des Druides de la légende, comme celui des grandes familles de propriétaires.

Originale, cette étude l'est par la personnalité de son auteur : universitaire, il est à la fois scientifique dans son approche et passionné dans son écriture ; capable de prendre la distance nécessaire à l'analyse mais également lui-même objet de cet examen en tant que propriétaire ; initiateur et initié, il nous conduit dans les allées du Bois, à la rencontre tout à la fois de notre histoire locale et de notre histoire politique, culturelle, sociale, économique et touristique.

Patrick de Villepin, dans son livre, réussit tout à la fois à dépassionner le débat autour de l'histoire du bois de la Chaise en faisant une synthèse entre toutes les bribes recueillies, en même temps qu'il l'inscrit pleinement dans l'histoire de la commune et de l'île de Noirmoutier tout entière. Au-delà de l'approche sociale de son analyse, c'est la dimension pionnière du bois de la Chaise qui est mise en évidence et, par voie de conséquence, de celles et ceux qui l'ont façonné.

Des réflexions très actuelles et très modernes sur le tourisme et sur les politiques à mettre en œuvre — thalassothérapie, désenclavement, communication, promotion, etc. — à la détermination environnementale des bâtisseurs du bois de la Chaise, c'est, résumée, l'histoire de l'île de Noirmoutier ; porteuse d'une forme d'objectivation économico-environnementale qui a permis la préservation de cette formidable nature que nous transmettons de génération en génération, comme si l'île de Noirmoutier était imprégnée d'une volonté auto-législatrice.

Combien finalement a raison l'auteur de choisir d'évoquer le bois de la Chaise à travers les hommes et les femmes qui l'ont fait, qui l'ont aimé, qui l'ont bâti, qui l'ont protégé et qui continuent à le faire à travers les âges.

Nous sommes dans une introspection plutôt que dans une histoire froide et abrupte, une histoire qui serait simplement celle d'un lieu, fascinant certes par ces mystères, mais sans âme.

Le bois de la Chaise, sous la plume de Patrick de Villepin ouvre ses bras, écarte ses doigts noueux et nous invite à entrer dans le rite multiséculaire, sans que ne soient, finalement, totalement déflorées les raisons de cet envoûtement, qui séduit et qui agace tout à la fois mais qui est tellement inscrit au cœur de l'île de Noirmoutier et de toutes celles et tous ceux qui sont de passage. Ce livre de voyage au cœur du bois de la Chaise nous invite à poser nos valises pour goûter la douceur trompeuse de cette parenthèse dans le tumulte du temps.

Un très grand merci à son auteur et à l'association du bois de la Chaise qui a eu l'idée de cet ouvrage et l'intuition d'en confier l'entreprise à Patrick de Villepin.

Noël FAUCHER

*Maire de Noirmoutier-en-l'Île*

*Président de la communauté de communes  
de l'île de Noirmoutier*



## AVANT-PROPOS

Depuis longtemps, l'association pour la Protection du Bois de la Chaise cherchait à promouvoir le site au travers d'une action de communication. Après de multiples rencontres et échanges, l'idée d'écrire un livre s'est imposée.

Mais à qui confier cette mission ? Grâce à des relations de bon voisinage, Vincent Drevon a évoqué ce projet avec Patrick de Villepin qui a spontanément accepté d'en être l'auteur. Modeste à l'origine, le manuscrit s'est voulu par la suite exhaustif. Il aborde en effet toutes les facettes historique, sociologique, économique, architecturale et artistique, des origines à nos jours.

Le travail et le talent exceptionnels de Patrick de Villepin — aidé par Marine Mondelot, Henri de Clermont-Tonnerre et Vincent Cristofoli — ont permis de réaliser un ouvrage de référence et, à n'en pas douter, pour longtemps !

Je suis sûr qu'il vous procurera, à vous lecteurs, autant d'étonnements, d'intérêt et de plaisir qu'à moi-même.

Un grand merci à l'auteur.

**Guy Geslain**  
*Président de l'association  
pour la Protection du Bois de la Chaise  
à Noirmoutier*



*Carte de la Province*  
Van de Zeekantou Van  
**BRETANGNE, ou POICTOU**

*Depuis Orlans Jusq' au*  
**Rivier de Loire**  
*Par Louis Guerin, et l'Apollon de*  
*Antoine Van Goussier*  
*De la Carte de la Province de*  
*la Bretagne de la France*

*Carte de la Province de*  
**BRETANGNE, ou POICTOU**  
*Depuis Orlans Jusq' au*  
**Rivier de Loire**

*Par Louis Guerin, et l'Apollon de*  
*Antoine Van Goussier*  
*De la Carte de la Province de*  
*la Bretagne de la France*  
*Carte de*

## INTRODUCTION – UN LIEU DE MÉMOIRE

**B**lotté parmi les pins et les chênes verts<sup>6</sup>, la station balnéaire du bois de la Chaise présente un état de conservation étonnant : le littoral est quasiment intact, le bois parfaitement entretenu. Pratiquement aucune villa de la Belle Époque n'a été détruite. Souvent rajeunis depuis une dizaine d'années, les chalets cohabitent harmonieusement avec les constructions plus modernes, respectueuses elles aussi de leur environnement boisé. Depuis 1994, le périmètre est dans sa totalité compris dans une zone de protection du patrimoine architectural et urbain. Ce bois est un des sites les plus touristiques de l'île. Ses plages en sont les plus fréquentées. Très réputé, il est envahi l'été par des hordes d'estivants, de voitures et de bicyclettes. Comment ce miracle est-il possible ?

Alors que la Baule met tout juste en place une zone de protection pour assurer la survie des quelques villas d'époque qui lui restent, les premières mesures de préservation du Bois ont émergé dès 1896 ! Une association de propriétaires a vu le jour en 1907 et le premier classement du site date de 1928. La prise de conscience d'une nécessaire conservation de la station est d'une précocité incroyable. Elle touche aussi bien les estivants, parisiens et nantais, que les habitants de Noirmoutier.

À cet égard, le sort du bois de la Chaise apparaît singulier. Quand les baigneurs commencent à fréquenter l'endroit, il est considéré depuis longtemps comme un lieu de mémoire. Déjà, il est ancré dans la culture noirmoutine. La petite station balnéaire s'installe sur un site chargé d'histoire.

La situation géographique très particulière du bois de la Chaise n'est pas étrangère à son intégration ancestrale dans l'histoire de Noirmoutier. Le Bois constitue un site à part, d'une exceptionnelle richesse morphologique, géologique ou archéologique.

### 1 – L'île de Noirmoutier

Terre de contraste, Noirmoutier est une île à deux visages.

« L'un est celui d'une petite Hollande ; l'autre rappelle la côte méditerranéenne. Ici, ce sont des polders, des marais salants, des dunes couvertes d'une végétation grasse, d'une tendre verdure, sous un ciel souvent moutonneux. Là, des yeuses et des pins, protégeant des bouquets de mimosas, descendent jusqu'à des criques et des anses rocheuses. Cette côte d'éboulis et de falaises basses est orientée de telle façon que l'ombre des arbres tremble dans les dernières vagues qui courent sur les plages au coucher du soleil.<sup>7</sup> »

6 Certains Noirmoutrins utilisent le terme générique « les chênes » pour les « chênes verts » et spécifient « chênes blancs » pour les autres.

7 PRASTEAU Jean, *Les îles d'ouest*, Paris, Arthaud, 1954, pp. 143-144.

Les origines du nom « Noirmoutier » restent mal connues. Très tôt et bien avant la publication de l'ouvrage d'Aladar Kuncz<sup>8</sup> dans les années trente, les érudits l'assimilent par erreur à un « noir monastère »<sup>9</sup>.

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanoine André Commart de Puylorson, premier historien de l'île, participe à cette confusion : « L'ancienne abbaïe noire située au levant de la ville a depuis longtemps transféré ses agréments à l'abbaïe blanche. La première se nommoit l'abbaïe noire, ou le monastère noir, *Nigrum Monasterium*, Noirmoutier, parce que saint Philbert qui fut le premier abbé suivoit avec ses disciples la règle de saint Benoist dont les religieux sont habillés de noir. Labbaïe de la Blanche de l'ordre de Citeaux a été ainsi nommée par opposition, pour la distinguer de la première, parce que les Bernardins portent un habit blanc.<sup>10</sup> »

À l'occasion du tournage de *César et Rosalie* (1972), Romy Schneider, influencée sans doute par la lecture d'Aladar Kuncz, rebaptise l'île « Schwartz-moutier » ! Aujourd'hui encore parmi les érudits, la confusion est fréquente<sup>11</sup>.

Éminent professeur à l'université de Caen, Jean Renaud suggère encore en 2008 ce raccourci trop facile : « D'où l'évolution du nom de l'île : du monastère (moutier) d'Her au monastère noir, Noirmoutier.<sup>12</sup> »

Pourtant, les tâtonnements de François Piet au début du XIX<sup>e</sup> siècle auraient pu mettre les chercheurs sur la voie : « Quelle est l'étymologie de ce premier nom *Her* ou *Herio* ? est-il celtique ? provient-il du mot latin *Hera*, l'un des surnoms de Junon ? d'*Heri*, d'*Herus*, d'*Eremus*, autres mots de cette langue ? Toutes ces questions sont insolubles. On s'accorde cependant à le faire dériver du mot *Eremus*, qui signifie désert (...).<sup>13</sup> »

Il faudra attendre la mise au point toute récente de Claude Bouhier, historien avisé de l'île, pour tordre le cou aux vieilles légendes : « Noirmoutier » ne doit pas être assimilé à « monastère noir » mais à « monastère de l'île d'Her » : « L'alliance de deux composantes a fait fantasmer les historiens locaux. Que n'ont-ils imaginé pour expliquer qu'un monastère puisse être qualifié de noir. Les ruines du monastère noircies par l'incendie allumé par des brutaux Normands, l'habit noir porté par des moines bénédictins studieux penchés sur leur pupitre, recopiant inlassablement les vieux manuscrits, ont été les prétextes d'histoires romantiques qui coïncident rarement avec les réalités linguistiques.<sup>14</sup> »

8 KUNCZ Aladar, *Le monastère noir*, Paris, Gallimard, 1937 et Beauvoir-sur-mer, éditions de l'Étrave, 1999.

9 GEFFROY A., *Histoire des États scandinaves (Suède, Norvège, Danemark)*, Paris, Hachette, 1851, p. 87.

10 COMMART de PUYLORSON André, *Description topographique de l'île de Noirmoutier*, 1767, Les Amis de l'Île de Noirmoutier, 1994, p. 55.

11 En 2004, la romancière Joanne Harris situe son intrigue au début du XVII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Sainte-Marie-de-la-Mer, « île des Noirs Moustiers ». HARRIS Joanne, *L'été des saltimbanques*, Paris, Quai Voltaire-La Table ronde, 2004.

12 RENAUD Jean, *Les îles de Vendée face aux Vikings : Noirmoutier, Yeu, Maillezais...*, Verrières, éd. de l'Étrave, 2008, p. 9.

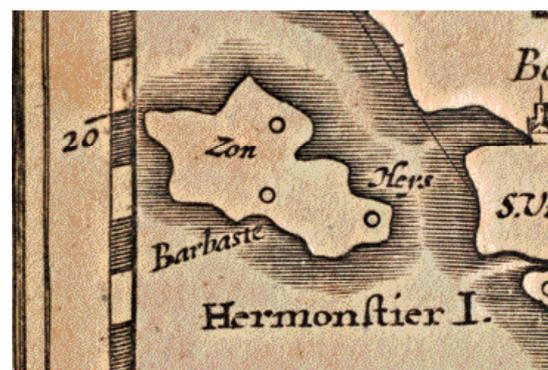
13 PIET François, *Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'île de Noirmoutier*, Nantes, imprimerie de Mme Mellinet, 1863, p. 402.

14 BOUHIER Claude, « Pas si noir, le moutier », *L'île de Noirmoutier magazine*, n° 2, été 2001, p. 21. Parmi les plus anciens textes, la donation à saint Philbert de domaines pour favoriser son monastère (Poitiers, 677), illustre l'origine de l'appellation « Noirmoutier ». Par trois fois, le mot « HERIO » (« in insola herio »), d'origine celtique ou celtibère, renvoie au nominatif HERIUS ou HERIUM et désigne aussi bien l'île que le monastère. Ce terme subit par la suite une déformation phonétique jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. À partir du XI<sup>e</sup>, la forme qui consiste à différencier l'île d'autres lieux du même nom s'impose désormais avec l'ajout systématique du terme « MONASTERIUM ». Dans ce même ensemble de vocables, les villes ou villages de « Marmoutier », « Faremoutier », « Moyenmoutier », « Romainmoutier », « Ebermunster » ont en commun d'avoir tous des monastères fondés au VII<sup>e</sup> siècle.

Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, dans des textes rédigés pour Sallertaine et Challans, la forme « NIGRUM MONASTERIUM » traduit une évolution vers une forme romane, proche de « NARMONSTER ».

En un siècle, on passe donc d'une forme romane restituée, « HERMONSTER », à « NER » (ou « NAR ») « MONSTER ». Du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles, les dénominations françaises dérivent de « NERMOSTER » en 1313 ou « NOIRMONSTER » en 1314, à « NOIRMOUSTIER », « NARMOUSTIER » et « NERMOSTER » à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. « NER » connaît une mutation vers « NOIR » et fait oublier la racine celtique.

La première graphie « marquisat de NOIRMOUTIER » apparaît en 1604. Mais les Espagnols écrivent encore « en la isla de NARMUNTIER » à la même époque. Et les géographes français ou hollandais persistent tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle : « HERMONSTIER » pour Jodocus Hondius<sup>15</sup> en 1618, « NARMOUSTIER » pour Nicolas Tassin en 1634, suivi par Coronelli en 1697<sup>16</sup> ; « NOIRMONSTIER » pour Guillaume Blaeu<sup>17</sup> en 1635-1654, ou « NARMOUTIERS » pour Hubert Jaillot en 1696<sup>18</sup>.



1 | Carte de Jodocus Hondius, Poictou Pictaviensis Comitatus, 1618, photographie Michel Pottier, collection privée



2 | Carte de Nicolas Tassin, Narmoustier, 1634, photographie Michel Pottier, collection privée



3 | Carte de Vincenzo Coronelli, Narmoustier, 1697, photographie Michel Pottier, collection privée



4 | Carte de Guillaume Blaeu, Pictaviae Ducatus Descriptio, vulgo Le Pais de Poictou, 1635-1654, photographie Michel Pottier, collection privée



5 | Carte de Hubert Jaillot, carte de l'Évesché de Nantes, 1696, photographie Michel Pottier, collection privée

15 « Poictou Pictaviensis Comitatus », 1618 (en réalité, carte de Mercator publiée par Hondius). Jodocus Hondius (1563-1612), cartographe, géographe et concepteur de globes hollandais.

16 Voir :  
TASSIN Nicolas (alias TASSIN Christophe), *Cartes générales et particulières de toutes les costes de France, tant de la mer Océane que Méditerranée, où sont remarquées toutes les isles, golphes, ports, havres, rades, bayes, bancs, escueils et rochers plus considérables, avec les anchrages et profondeurs nécessaires*, 69 cartes de format divers, Paris, Sébastien Cramoisy, 1634 [une réédition en 1690] ;  
CORONELLI Vincenzo, *Città, fortezze, isole e porti principali dell' Europa in pianta, in profilo ed in elevazione*, Venise, 1697.

17 « Pictaviae Ducatus Descriptio, vulgo Le Pais de Poictou », 1635-1654 (carte de Mercator faisant partie de l'édition hollandaise du *Théâtre du monde* de Blaeu). Guillaume Blaeu (1571-1638) est géographe, cartographe et imprimeur hollandais. Il produit globes et atlas et entreprend en 1635 d'éditer la somme la plus complète des connaissances géographiques de son époque. Il meurt avant d'avoir pu publier son atlas complet. Ses fils Cornelis (ca 1610-1648) et Joan poursuivront son œuvre et Joan atteindra son objectif en 1663.

18 « Carte de l'Évesché de Nantes », 1696. Alexis Hubert Jaillot (1632-1712), ingénieur géographe et cartographe français, imprimeur à Paris au service du roi Louis XIV, publie un *Atlas françois* (1692-1695), compilation de cartes de Nicolas Samson, éditées à Paris et à Amsterdam.

Le dernier avatar du nom surgit au XIX<sup>e</sup> siècle : suite à une erreur, aussi curieuse que fâcheuse, du ministère de l'Instruction publique : l'écriture « NOIRMOUTIERS » se répand un peu partout dans la deuxième moitié du siècle et jusqu'en 1914<sup>19</sup>.

Au-delà des mots, la réalité. Face aux côtes du littoral breton et vendéen, l'île de Noirmoutier s'étire de toute sa longueur, à quelques encablures du continent. Deux fois par jour, elle s'y rattache à marée basse : le bras de mer découvre le passage submersible du Gois. À son extrémité sud, un détroit d'à peine 1 500 mètres sépare l'île de la côte. Depuis 1971, un pont relie définitivement le reste du monde. Tour à tour île, presque île et terre, Noirmoutier est une frontière floue et indéfinie. Elle donne à voir des visages différents.

À cheval entre deux départements, Vendée et Loire-Atlantique<sup>20</sup>, la physionomie de l'ensemble traduit le contraste de cette double appartenance. Le sud se rattache au paysage vendéen, le nord aux côtes bretonnes<sup>21</sup>. Cette étrange morphologie provient d'une formation géologique originale et complexe. Au cours des derniers millénaires, Noirmoutier témoigne des fluctuations du niveau de la mer et du littoral. Auparavant, l'île était rattachée au continent sur une vaste plaine. La fin des périodes glaciaires et la remontée du niveau de la mer ont lentement enseveli les terres. Vers l'an 500 avant notre ère, les parties basses ont été immergées. Seule la partie septentrionale est demeurée au-dessus du niveau de la mer. Le reste n'a pu qu'être lentement grignoté sur les flots :

- au centre, l'homme a su mettre à profit ces espaces marécageux devenus marais salants pour y développer la culture du sel ;
- au sud, le mince cordon de terre s'est formé avec le temps par dépôts successifs de sables et d'alluvions ;
- à l'est, année après année, d'importantes surfaces ont été conquises sur la mer. Derrière les dunes de sable, elles forment aujourd'hui de vastes polders consacrés à la culture de la pomme de terre.

L'île s'étend en longueur sur 20 kilomètres. Si sa superficie ne dépasse pas 50 km<sup>2</sup>, elle n'en compte pas moins 60 kilomètres de côtes. Préoccupation millénaire, la conquête de nouveaux espaces sur la mer a permis de pallier un déficit en terres cultivables. En deux siècles, la politique d'assèchement a rencontré un immense succès. Noirmoutier a longtemps dû sa fortune et sa renommée à son activité portuaire. La proximité de l'estuaire de la Loire est un réel atout que n'ont pas les huit îles de l'arc atlantique métropolitain. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'essor du commerce maritime et du négoce suit en parallèle le développement du port de Nantes.

Si la récolte et le négoce du sel ou de la pomme de terre demeurent des activités essentielles, le tourisme constitue aujourd'hui la principale source de revenu de l'île : 10 000 habitants y vivent à l'année, 100 000 durant la saison estivale<sup>22</sup>.

## 2 – Le bois de la Chaise

L'étymologie du mot « bois de la Chaise » est aussi approximative que celle de « Noirmoutier ». Longtemps, c'est le « Bois » tout simplement. L'appellation « bois de la Chaise » n'ap-

19 BOUHIER Claude, « Que signifie « Noirmoutier » ? », *Lettre aux Amis*, n° 130, été 2003, pp. 25-27.

20 Sur le plan administratif, Noirmoutier se situe, bien entendu, en Vendée.

21 À l'extrême nord, sa masse arrondie forme un plateau de schiste, de granit et de grès, avec des bois touffus et des falaises escarpées. Elle s'oppose à la langue de terre et de sable qui se prolonge au sud, offrant au regard des étendues plates et de vastes dunes de sable fin. Le relief rocheux du nord s'inscrit en effet dans les derniers contreforts de l'arc de schiste côtier en provenance du sud de la Bretagne. Plus au sud, les îles d'Yeu et d'Aix, en sont d'ailleurs les derniers vestiges. À l'inverse, la partie méridionale de l'île renvoie directement à la côte vendéenne, zones de marais plats et monotones.

22 La population se répartit aujourd'hui sur quatre communes distinctes. Barbâtre au sud, le long des dunes de sables et des polders ; la Guérinière qui occupe le centre de l'île, à proximité des marais salants ; l'Épine, au nord-ouest, au bas du plateau rocheux ; et enfin Noirmoutier-en-l'Île, à l'est.

paraît que tardivement. Comart de Puyorson persiste à le nommer « bois des Chesnes » quand François Piet oriente les chercheurs sur une fausse piste : « Les mots *Chaise*, *Chésal*, dit Ménage, dans son dictionnaire, qui signifiaient, autrefois, maison, église, viennent du latin *casa*. Dans les capitulaires de Charlemagne, on appelle une église *casa Dei*, et c'est le nom que porte encore l'abbaye de la Chaise-Dieu. Les Italiens nomment *chiesa* l'église. Il n'est donc pas douteux que le bois de la *Chaise* ait reçu et conservé ce nom, parce qu'il était un des nombreux domaines du monastère fondé par saint Filbert. C'était le bois de l'église, le bois de la maison, tandis que le Pé-Lavé était le coteau de l'Abbé.<sup>23</sup> »

Démonstration trop simple et évidente pour emporter l'adhésion<sup>24</sup>. Sur la foi d'un texte de 1542, Viaud-Grand-Marais<sup>25</sup> l'appelle le « bois de la Chaise-Dieu », « Casa Dei ». Il se fonde sur une lecture erronée du mot « chapelle », pris à la place de « chaloupe ». Hormis la chapelle Saint-André en périphérie, aucune « église » ancienne n'a jamais existé dans le Bois. L'interprétation est donc quelque peu sujette à caution<sup>26</sup>.

Dès le Moyen Âge, le Bois sert d'amer aux marins de la baie de Bourgneuf. Au xv<sup>e</sup> siècle, Pierre Garcie, dit Ferrande (1430-1520)<sup>27</sup>, évoque dans son *Grand Routier* à l'usage des marins : « Un grand arbre rond que tu voiras en l'isle de Nermoustier qui es en ouest<sup>28</sup> de la Chèse<sup>29</sup> et près de la mer<sup>30</sup> ».

Pour aborder dans la grande rade, les deux repères étaient alors le pin parasol en haut du Pélavé et le rocher de la pointe Saint-Pierre. Nu à l'époque, les marins l'appelaient « la Chèse » parce que, du large, il ressemblait à une grande « Chaise ».

Sortie de l'imagination des marins, cette interprétation topographique est en soi séduisante. Pour les Noirmoutins, la forme « Bois de la Chaise » est de surcroît anciennement attestée. Le mot « Chaise » pourrait n'être d'une déformation d'un toponyme issu du patois local : contrairement à ce que prétend François Piet, « CATHEDRA » donne « CATHE-DRE », « CHAISE », « CHAIRE », puis « CHERRE » en patois<sup>31</sup>. La piste « fortuite » ou « triviale » est donc de loin la plus convaincante<sup>32</sup>.

23 PIET François, *op.cit.* p. 43.

24 Et le même auteur d'ajouter : « La nécessité de le conserver pour la sûreté du mouillage s'est opposée aux tentatives qu'on a faites pour priver l'île de cet ornement et la navigation des Étrangers comme des Nationaux d'un abri contre les coups de vent de sud-est et nord-est qui sont les plus redoutables sur la côte de Noirmoutier. Ce bois tire son nom de l'espece des arbres qui le forment ; ce sont presque tous des chesnes verts. Il est planté par les mains de la nature sur le terrain le plus élevé de l'île. Il domine la baie qui sépare l'île de Noirmoutier du pays et du duché de Retz. (...) À l'ombre de ces chesnes touffus la mer présente aux yeux le plus amusant spectacle. » *Ibid.* p. 48.

25 À la suite de François Piet.

26 BOUHIER Claude, « Le bois de la Chaise avant 1870 », *Lettre aux Amis*, n° 96, hiver 1994, p. 11 et n° 120-121, p. 41.

27 Fils de marin originaire de la péninsule ibérique, né et décédé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), Pierre Garcie, alias Garcie-Ferrande, marin et cartographe, est considéré comme le premier hydrographe français. Il publie *Le Grand routier et pyllotage et encrage de la mer* (1483) où il reproduit les notes prises par les marins sur les caractéristiques des ports et les dangers des côtes qu'ils fréquentent. Référence durant trois siècles, son ouvrage compte 32 éditions en français et huit en anglais. Voir : « Le Premier océanographe de l'Histoire : Pierre Garcie-Ferrande, père de la cartographie marine », *Le Journal de la Vendée*, conseil général de la Vendée, octobre 2007 ; LEROUVILLOIS Robert, *Naviguer en Manche au seizième siècle : Pierre Garcie, premier pilote du Ponant*, Société nationale académique de Cherbourg, 2005.

28 Certaines lectures disent : sud-ouest.

29 Le mot « Chèse » peut également être lu « Chèze », ce qui pourrait expliquer la déformation quelque peu pédante de la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Voir *infra*.

30 BOUTIN Émile, *Au temps de... Noirmoutier*, Nantes, Siloë, 1998, p. 174.

31 François Piet précise en effet à tort que la « chaire », souvent utilisée pour désigner le bois, ne se dit jamais pour la « Chaise ».

32 Claude Bouhier ajoute page 13 : « À propos de La Chaise, on peut faire le rapprochement avec la pointe Saint-Pierre. Il existe en effet un culte de la Chaise Saint-Pierre qui connut une grande fortune au xiv<sup>e</sup> siècle, lié à la présence de la papauté en France. Deux des prieurs du prieuré Saint-Philbert furent d'ailleurs des proches des papes français de ce temps-là. Je ne présente ici qu'une hypothèse et, après tout, l'apparition du terme Chaise peut très bien être fortuite, et simplement triviale. » Dans une lettre à l'auteur en date du 8 février 2009, Claude Bouhier précise en outre « que la fête patronale de la paroisse est la Saint-Pierre (dédicace des églises des monastères fondés par Philbert à Jumièges, puis à Noirmoutier). Le jour de la fête Saint-Pierre, on allait au Bois en procession par le chemin du Gaillardin qui permet d'accéder à l'anse Saint-Pierre. Il est possible — mais ce n'est pas attesté — qu'on ait érigé une croix quelque part. »



6 | Bois de la Chaise, fermes et Chambre des Dames, 1805, collection Amis de Noirmoutier



7 | Carte de Mercator, atlas Minor du Poitou, 1607, collection privée

Plus récemment, l'orthographe fantaisiste du « BOIS DE LA CHAIZE » affublé d'un « Z » n'est qu'une manifestation de snobisme de la part des premiers estivants ; écriture tenace jusqu'aux années 1960 dans les dépliants touristiques<sup>33</sup>, les panneaux de signalisation et même dans la désignation d'une association de propriétaires du Bois.

Historiquement, les noms de lieux ou de lieux-dits sont rares au bois de la Chaise. Au xv<sup>e</sup> siècle, on connaît surtout deux toponymes, le bois de la Chaise et le Puy Delavet<sup>34</sup>. Au xvi<sup>e</sup>, on voit apparaître le mot « Cob » ou « Coube » ; au xvii<sup>e</sup>, plusieurs « landes »<sup>35</sup>, l'« Anse rouge » et l'« anse des Fontenelles »<sup>36</sup>. La « pointe Saint-Pierre » et le « fort Saint-Pierre » sont cités à la fin du xvii<sup>e</sup>. Au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, la plupart des toponymes actuels existent déjà : notamment « les Souzeaux », rappel d'une famille de Noirmoutins, « les Sableaux », perversion au pluriel alors que partout ailleurs en Vendée on le trouve en singulier ; ou l'« anse des Dames », mutation géographique de la « Chambre des Dames »<sup>37</sup>.

Dans les cartes anciennes<sup>38</sup>, souvent sommaires, le Bois n'est pas toujours répertorié<sup>39</sup>. Mais dans les cartes postérieures aux destructions de la forêt (1674 et 1794) — celle de Johannes van Keulen (1690)<sup>40</sup>, une autre anonyme de 1702<sup>41</sup>, ou la carte de Cassini postérieure à la Révolution<sup>42</sup> —, le bois de la Chaise figure sans cesse, comme si les coupes successives, hollandaises ou républicaines, n'avaient jamais existé. Comme si la cartographie, distancée et immuable, immortalisait la végétation pour se situer sur le temps long de l'Histoire et non sur le temps court de l'événement.

Entré dans la légende, le bois de la Chaise ne peut que s'élever au rang de mythe. Son étendue varie considérablement d'une période à l'autre. Aujourd'hui, il recouvre une superficie de 110 hectares, à peine

33 Et même jusqu'à nos jours, comme en témoignent l'« Hôtel du Bois de la Chaize » ou la « Créperie du Bois de la Chaize », face au puits de l'Aquenette, au début de l'avenue de la Victoire.

34 Le Pélavé, voir *infra*.

35 Dans le sens de petites exploitations agricoles créées pour la mise en valeur de landes.

36 Petites sources.

37 BOUHIER Claude, *op. cit.* p. 13.

38 Le Bois n'est pas figuré, à défaut d'être mentionné, dans les cartes de « Noirmoutier » (Poitou) de Mercator (1607), de « Narmoustier » du géographe français Nicolas Tassin (1634) ou du cosmographe vénitien Vincenzo Coronelli (1697). Mais ces cartes, exécutées à distance et sur commande, sont bien trop schématiques et imprécises.

39 Voir dans les sources, en fin de volume, les références iconographiques de cartes anciennes de l'île de Noirmoutier. Voir aussi *Lettre aux Amis*, n° 120-121, printemps 2000, p. 6, « L'île de Noirmoutier d'après la carte de Cassini ». Une carte, postérieure à la création des départements en 1790, date vraisemblablement du début du xix<sup>e</sup> siècle. Certaines cartes sont toutefois trop succinctes ou schématiques pour laisser percevoir qu'il existe un Bois, comme la « Carte de la baie de Bourgneuf et des isles de Bouin et de Noirmoutier » (1764) de Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772).

40 Johannes van Keulen (1654, Deventer-1715, Amsterdam), cartographe hollandais du xvii<sup>e</sup> siècle, s'établit comme libraire à Amsterdam en 1678 et obtient en 1680 l'autorisation de publier des atlas maritimes, des cartes nautiques et des guides de voyages. Dès 1680, il publie le *Zee Atlas*, réédité jusqu'en 1734, puis le *Nieuwe Groote Zee Fakkel*, ouvrage qui atteint cinq volumes dans ses dernières versions. La « Carte Marine des Costes de Bretangne et Poitou depuis Ollone jusqu'à la Rivierre de Loire » (1690) a été réalisée en association avec Claes Jansz Vooght, géomètre à Amsterdam. Le zoom sur l'île de Noirmoutier met en évidence une tache verte au niveau du bois de la Chaise.

41 Ge C 9682 : Anonyme : « Carte manuscrite de l'île de Noirmoutier copiée sur une ancienne carte de l'île et du pays environnant ». En carton, « Plan du château de Noirmoutier tel qu'il était en 1702 » (vers 1702).

42 Vers 1800.

2,25 % des 48 860 hectares que compte l'île<sup>43</sup>. Le Bois domine la platitude de sa dense masse végétale. Établi sur le socle granitique qui forme la partie septentrionale, il se dresse ainsi au-dessus du littoral, s'ouvre largement sur la baie de Bourgneuf et sur un extraordinaire panorama, face à la côte d'Amour.

Le site offre une multitude de plages qui se succèdent tout au long du rivage : de la grande anse de la Claire<sup>44</sup>, tout à l'ouest, on atteint la plage des Souzeaux, puis les minuscules grèves de l'Anse rouge et des Fontenelles. Arrive ensuite la plage des Dames, la plus fréquentée de la station, suivie de l'anse Saint-Pierre et des Sableaux qui viennent clore le site. Ce littoral découpé présente ainsi de nombreuses pointes rocheuses : le Cob, le Tambourin, les Dames et enfin la pointe Saint-Pierre. Dans des petites criques s'entassent des blocs de grès arrondis et usés.

Point de départ des pratiques balnéaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Bois reste longtemps l'unique station et l'unique lieu de villégiature de Noirmoutier. Un choix justifié par des conditions géographiques et climatiques particulièrement favorables à cet endroit de la côte noirmoutrine<sup>45</sup>. Site classé et protégé, le bois de la Chaise comprend deux parties juxtaposées :

- pour un tiers, la forêt domaniale classée, propriété de l'État en bordure de la côte sauvage rocheuse et des grèves du nord, nord-est, la plage des Dames et la pointe Saint-Pierre ;
- pour deux tiers, la zone de protection boisée, divisée en plus de 330 terrains privés bâtis, desservis par sept voies communales et un réseau d'une quarantaine d'allées privées. Cette zone habitée jouxte au nord la Claire et les Souzeaux, longe par l'ouest et le sud-ouest la forêt domaniale et s'étend vers la ville de Noirmoutier. Elle se découpe en trois domaines différents : La Grande Lande<sup>46</sup> à l'ouest, Les Sorbets au centre, la butte du Pélavé et du Gaillardin à l'est.



8 | Carte de Jean van Keulen, Coste de Bretagne et Poitou, 1690, photographie Michel Pottier, collection privée



9 | Carte de Cassini (n° 131 sur 181), vers 1800, photographie Michel Pottier, collection privée

43 Cet ensemble de 110 hectares correspond à une vision large du périmètre : forêt domaniale, forêt privée, une partie de la Claire et des Sableaux et les contrebas du Pélavé. Le chiffre de 110 hectares est cité dans le « Rapport de présentation » de ZPPAU (28 juin 1991), modifié après enquête publique le 11 mars 1992. En revanche, le plan de 1936 donne au Bois privé une surface d'un peu moins de 60 hectares et la forêt domaniale s'étend généralement sur 17 hectares, ce qui donne 77 hectares stricto sensu. Le site internet de Noirmoutier-en-l'Île attribue quant à lui une superficie de 93 hectares au bois de la Chaise.

44 Le plus souvent, l'orthographe « Claire » sera préféré à « Clère » dans la mesure où le toponyme est de tout temps utilisé dans le sens de « clairière ».

45 Et, à l'époque, le Bois est le seul ensemble de terrains offert au lotissement sur l'île.

46 Dans la suite de l'ouvrage, les anciennes demeures ou fermes du Bois, antérieures à la naissance de la station balnéaire, seront reprises telles quelles, alors que les noms de chalets seront placés systématiquement entre guillemets (texte), voire en italiques (annexe III).



10 | Limite réglementaire du bois de la Chaise, source ZPPAU

À la marge, trois définitions différentes se chevauchent<sup>47</sup> et font varier le périmètre :

- patrimoniale : limites du décret de protection de la zone classée en 1936 ;
- architecturale : limites des droits à construire imposées par le POS et la ZPPAU<sup>48</sup> ;
- fiscale : limites de taxation annuelle au profit de l'association syndicale autorisée (ASA).

Avant l'avènement des bains de mer, le bois de la Chaise se définit surtout comme l'espace non cultivé entre la ville et le rivage nord de l'île<sup>49</sup>. Il n'est pas pour autant un espace stérile et inutile. À toutes les époques, sa morphologie particulière, son boisement original, en ont fait un lieu attirant et enrichissant. Chaque siècle y porte un regard différent et y trouve des intérêts divers. Mais de tout temps, ce site irremplaçable reste profondément ancré dans l'histoire économique, sociologique et culturelle des habitants de l'île.

Sur la longue durée, le bois de la Chaise connaît une formidable mutation. Malmené durant les invasions et les guerres, il permet l'éclosion progressive d'une station balnéaire unique en son genre. Six acteurs participent à l'histoire de ce grand bouleversement :

- les **précurseurs** façonnent le territoire sur plus d'un millénaire et l'impriment de leur marque ;
- les **promoteurs** contribuent à le lotir et à créer les conditions (infrastructures, loisirs) d'une organisation dédiée aux bains de mer ;
- les **propriétaires** forment progressivement une caste sociale avec ses rites et sa culture propre ;
- les **artistes** valorisent et magnifient l'espace au travers de leurs écrits, leurs tableaux, leurs clichés ou leurs films ;
- les **bâtisseurs** orientent et influencent les constructions de villas et chalets en fonction des styles architecturaux, des modes ou des besoins individuels ;
- les **protecteurs** enfin assurent la conservation d'un site exceptionnel par une adaptation permanente au développement du tourisme de masse.



11 | Périmètre géré par l'ASA, source ASA

47 Une clarification récente du périmètre du Bois par l'ASA a permis de découvrir qu'une villa y avait été intégrée par erreur, chemin du Trop Vendu, impasse qui donne dans l'avenue de la Victoire. Un plan très précis a été annexé aux nouveaux statuts de l'association votés lors de l'assemblée générale du 2 août 2008. À cette occasion, des rectifications d'erreurs anciennes ont été faites, notamment des réalignements de parcelles dans l'axe des chaussées.

48 Voir la liste des sigles en fin de volume.

49 Composé de bois, de bruyères et de landes.



12 | Le bois de la Chaise, vue aérienne prise de l'ouest,  
photo Henri de Foucauld



13 | Le bois de la Chaise, vue aérienne prise du sud,  
photo Henri de Foucauld



14 | Le bois de la Chaise, vue aérienne prise de l'est,  
photo Henri de Foucauld



15 | Le bois de la Chaise, vue aérienne prise du nord,  
photo Henri de Foucauld



## PREMIÈRE PARTIE – PRÉCURSEURS

Le bois de la Chaise n'est pas devenu par hasard le premier espace balnéaire de l'île de Noirmoutier. Plusieurs conditions favorables sont réunies pour favoriser son développement et marquer ces lieux magiques de leur empreinte :

- une géographie exceptionnelle qui en fait une terre bénie des dieux ;
- une histoire mouvementée dont les bouleversements résonnent encore dans les mémoires ;
- des hommes hors du commun qui ont suffisamment aimé le site pour le porter au-delà d'eux-mêmes et lui conserver sa magie surnaturelle ;
- le temps enfin, dans sa longue maturation, fait son œuvre pour ériger cet espace stratégique, tantôt en zone de défense militaire, tantôt en lieu de prière, toujours en territoire riche de témoignages du passé.

Rares sont les lieux de bains qui ont autant charrié et entretenu un tel parfum d'art de vivre : le bois de Trousse-Chemise, à l'île de Ré, peut-être, la presqu'île de Juan-les-Pins, sans doute...

Au cœur de l'action, le volontarisme des précurseurs forge le mythe de la forêt sauvage qui ne se laisse pas facilement dominer par l'homme. Cette longue étape d'un millénaire constitue l'indispensable préalable à la valorisation ultérieure : sans les vestiges du passé, sans le mysticisme des défricheurs et le poids des bienfaiteurs, l'essor et l'attraction touristiques du XIX<sup>e</sup> siècle ne se seraient pas cimentés autour d'un mythe fondateur : rien n'aurait été possible sans ces hommes confinés et sublimés dans un espace temps de contes et de légendes.



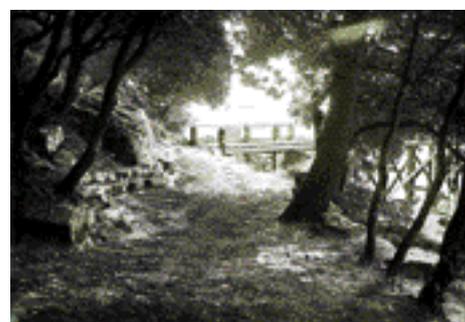
## CHAPITRE 1 – GÉOGRAPHIE, UNE TERRE BÉNIE DES DIEUX

Chantre et apologiste du bois de la Chaise, le chanoine André Commart de Puylorson qualifie le premier Noirmoutier de « Petit Éden » dans sa *Description topographique* de l'île (1767). Depuis plus de cinquante ans, il le sillonne de part en part, au point d'en connaître les moindres recoins. Dès les années 1715-1725, il fréquente assidûment la métairie de La Grande Lande, habitée par son oncle, Joseph Boucheron du Marais<sup>50</sup>. Le chanoine consacre plusieurs pages et un long poème au Bois. Il se promène sur la plage en compagnie d'un « homme de lettres », monte au Pélavé, parcourt l'allée des Soupirs. À défaut de bains de mer, pratique qui sied mal à sa condition d'ecclésiastique, il ne s'ennuie jamais tant les ressources du Bois sont infinies.

Dans un style un peu grandiloquent, il dresse un tableau flatteur de la rade du bois de la Chaise : « En été, en se promenant dans ce bois, on découvre une vaste étendue de mer. On ne saurait choisir un bain plus sain et plus agréable. On trouve au bas des rochers, à l'ombre si l'on veut des chênes, des aires naturelles formées dans le rocher, bordées de cailloux transparents où repose, lorsque la mer est basse, une eau pure et qui laisse apercevoir au fond un sable dont la netteté et la finesse sont dignes des nymphes les plus délicates. On peut s'y laver sans crainte de se blesser ; un doux murmure de l'ondulation de la mer augmente les délices du bain, et le chant des oiseaux perchés sur les arbres forme une charmante harmonie capable d'enchanter les divinités marines et terrestres. Après un long circuit d'où l'on se promène d'agrément en agrément, on peut se reposer dans un antre qui a mérité le nom favori de Chambre des Dames.<sup>51</sup> »



16 | Chambre des Dames, photo vers 1900, collection privée



17 | Chambre des Dames, photo Janssens, vers 1900, collection privée



18 | Chambre des Dames, photo Troussier, vers 1900, collection Amis de Noirmoutier



19 | Chambre des Dames au lever du soleil en 2005, collection privée

50 COMMART de PUYLORSON André, *Description topographique de l'île de Noirmoutier*, 1767, Les Amis de l'île de Noirmoutier, 1994, p. 58. Voir aussi : BOUHIER Claude, « Le bois de la Chaise avant 1870 », *op. cit.*, p. 17.

51 *Ibid.* p. 27. Cité dans un article de la *Lettre aux Amis*, « Promenades littéraires à Noirmoutier », p. 5 et par BOUTIN Émile : *op. cit.* p. 196.

Paradis sur terre, poissons et coquillages s'offrent à volonté aux bons vivants. Les agapes du chanoine sont dignes de Pantagruel : « C'est encore à l'ombre de ce bois qu'on peut passer des après dîné sans ennui. On y respire sans danger la fraîcheur du soir. En l'attendant on peut prendre le plaisir de la pesche. On y mange du poisson exquis qui ne fait qu'un saut pour ainsi dire du filet dans la poissonniere. On a la commodité de le faire bouillir dans des antres de rochers, où la nature a formé des grottes assés vastes pour contenir une douzaine d'amis. On y trouve des sieges solides : une table naturelle toujours dressée qu'il n'y a qu'à couvrir. Quel plaisir de la voir entourée d'une société joyeuse, servie sans art, alternativement couverte d'huitres exquises, de divers coquillages, de cancre, d'écrevisses de mer, de houmars ! C'est le premier service en maigre. Succedent les bouillures à la bargère<sup>52</sup> de differentes especes de poissons. Le troisieme service est de soles, de prodigieuses loubines, de dorades, de rougets. Après un repas ainsi composé dont les mets sont assaisonnés d'un appétit dévorant que l'air de la mer excite, on peut se promener sur un tapis de verdure à l'ombre dans le plus fort de l'été. La promenade est souvent traversée par des lapins, des lièvres et des perdrix qui concourent à procurer du plaisir que ne réunissent pas ensemble les belles campagnes qu'on appelle dans le voisinage de Paris les plaisirs du Roy...<sup>53</sup> »

Dès 1849, Ambroise Viaud-Grand-Maraïs signale aux lecteurs du *Magasin Pittoresque* cette île de Noirmoutier « qui, à cette époque surtout, devait paraître aux confins du monde »<sup>54</sup>. Et Jules Piet d'ajouter quelques années plus tard : « L'air pur qu'on y respire et un salubre exercice venant seconder les effets du bain procurent un bien-être indicible et aiguissent l'appétit. »<sup>55</sup>

Assurément, le bois de la Chaise est un petit coin de paradis sur une île de rêve...

## 1 – Point culminant d'une île sous la mer

Une île basse et sous la mer, une petite Hollande. Son altitude moyenne est d'environ quatre mètres en dessous des hautes mers :

« Si la nature a donné à l'île une commodité originale de communication avec le continent, bien connue sous le nom de Gois et qui est, il est vrai, un phénomène géographique exceptionnel, il faut cependant savoir qu'elle ne doit sa survie géographique qu'à ses digues et que la confection de polders au XIX<sup>e</sup> siècle a accru la surface de ses terres cultivables.<sup>56</sup> »

Granitique au nord, calcaire au sud, Noirmoutier ne compte pas moins des deux tiers de son territoire « au-dessous du niveau des grandes marées »<sup>57</sup>.

En moyenne, l'île ne dépasse pas huit mètres de hauteur : « ...sa cime suprême n'atteint que 21 mètres en sol ferme, 26 sur la dune ». Aussi est-il quelque peu cocasse de voir cette vieille terre de Ner, rebaptisée, comme des milliers d'autres lieux sous la Révolution, *l'île de la Montagne*, « sans se douter qu'on n'arrache pas un nom du sol comme on en tire une pierre ou comme on déracine un chardon »<sup>58</sup>.

Situé dans le bois des Éloux, près du Fier, le point culminant de l'île ne s'élève qu'à 22 mètres ; un relief faiblement accentué au regard du toit de la Vendée : le Puy-Crapaud, près de Pazauges, qui atteint tout de même 295 mètres !<sup>59</sup>

52 « Bangers, pescheurs de la riviere de Loire ».

53 COMMART de PUYLORSON, *op. cit.* p. 49.

54 VIAUD-GRAND-MARAIS Ambroise, « Côtes de France, l'île de Noirmoutier », in *Magasin pittoresque*, p. 252.

55 *Ibid.* p. 48.

56 PÉNISSON Éva : *Noirmoutier, une île sous la mer*, éditions UPCP/Geste Paysanne, Prahecq, 1990, p. 13.

57 RECLUS Onésime, *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette, 1886, p. 248.

58 RECLUS Onésime, *Le plus beau royaume sous le ciel*, Paris, Hachette, 1899, p. 710.

59 Pé de l'Herce à La Guérinière.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	7
<b>PRÉFACE</b> .....	11
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	13
<b>INTRODUCTION – UN LIEU DE MÉMOIRE</b> .....	15
1 – L'île de Noirmoutier .....	15
2 – Le bois de la Chaise .....	18
<b>PREMIÈRE PARTIE – PRÉCURSEURS</b> .....	25
<b>Chapitre 1 – Géographie, une terre bénie des dieux</b> .....	27
1 – Point culminant d'une île sous la mer .....	28
2 – Micro climat .....	29
Une pluviométrie moyenne .....	29
Un hiver assez doux .....	30
Un été modéré .....	30
Un ensoleillement exceptionnel .....	30
3 – « Bornéo-en-Noirmoutier » sur le delta d'un ancien fleuve tropical .....	31
4 – Végétation : pin maritime, chêne vert, arbousier et mimosa .....	32
Le pin maritime .....	33
Le chêne vert .....	33
L'arbousier .....	34
Le mimosa .....	34
<b>Chapitre 2 – Histoire, ravages et convoitises</b> .....	37
1 – De la Préhistoire à l'Antiquité .....	37
La « Roche Levée » et autres monuments mégalithiques .....	37
Villa et temple gallo-romains .....	38
2 – Invasions et dévastations .....	39
Normands .....	40
Anglais, Espagnols et Hollandais .....	41
Anglais .....	41
Espagnols .....	41
Hollandais .....	42
Anglais à nouveau .....	42
3 – L'île féodale .....	43
Les seigneurs du bois de la Chaise sous l'Ancien Régime .....	43
Évolution et répartition des fiefs .....	45
L'extension des terres cultivables et le démantèlement du domaine seigneurial .....	48
Les prérogatives seigneuriales sous l'Ancien Régime .....	49
L'essor du commerce .....	50

<b>Chapitre 3 – Les hommes, magie et enchantement</b> .....	51
1 – Une vie d'ermite, saint Philbert et sa grotte .....	51
La grotte de saint Philbert .....	51
Saint Philbert (618-688) .....	53
2 – Seigneurs et bienfaiteurs, les Jacobsen .....	55
Une brillante lignée .....	55
Le rachat du bois de la Chaise par les Jacobsen (1789-1829) .....	63
La seigneurie du bois de la Chaise (1817-1835) .....	64
<b>Chapitre 4 – Le temps, le bois de la Chaise</b>	
<b>avant la mode des bains de mer</b> .....	73
1 – Une fonction de défense militaire .....	73
Les batteries du Tambourin, du Cob et de la pointe Saint-Pierre .....	74
Fort Saint-Pierre et fort Larron .....	74
2 – Une fonction économique .....	75
La Grande Lande et les fermes du Bois .....	75
La récolte du goémon .....	77
Le puits de l'Aquenette .....	78
3 – Une fonction ludique.....	80
La promenade du dimanche .....	81
La chasse en toute liberté .....	83
Le « Tir du coq » .....	84
La baignade en toute nudité .....	87
<b>DEUXIÈME PARTIE – PROMOTEURS</b> .....	91
<b>Chapitre 5 – Naissance d'un lieu de villégiature</b>	
<b>et début des activités balnéaires</b> .....	93
1 – Récits romantiques et guides touristiques .....	93
Récits romantiques .....	93
Guides touristiques .....	94
2 – Premières installations touristiques .....	97
La « Société des bains de mer de Noirmoutiers » (1859) .....	97
À mon idée (1860) .....	103
La Société des bains de mer de l'anse Saint-Pierre (1863) .....	104
<b>Chapitre 6 – Aménagement du littoral et développement des transports</b> .....	107
1 – Trafic maritime et aménagement du littoral .....	107
Trafic maritime .....	107
Aménagement du littoral .....	118
2 – Développement des transports routiers et ferroviaires .....	127
Les grands axes .....	127
Le réseau rural et vicinal .....	129
3 – Le confort moderne .....	134
L'électricité .....	134
L'eau potable .....	136
Le téléphone .....	138
La poste .....	138

<b>Chapitre 7 – Parcellisation du Bois et promotion immobilière</b> .....	139
1 – Le premier partage des terrains Jacobsen .....	139
Les ventes au profit de Virginie Baussan (1860-1867) .....	140
Les ventes d’Auguste Jacobsen (1866-1867) .....	144
La succession d’Auguste Jacobsen (1873) .....	144
2 – Les terrains Garet-Hubert et Guilhot-Marmuse .....	145
L’« alliance immobilière » Garet-Hubert (1872-1882) .....	145
L’association Guilhot-Marmuse (1881) .....	147
La vente Garet-Hubert .....	148
3 – Le lotissement de La Grande Lande .....	149
L’indivision Jacobsen .....	149
Le partage du 17 novembre 1896 .....	152
Les règles du jeu à respecter .....	154
L’accélération des ventes et le morcellement du Bois .....	154
4 – Propriétaires et promoteurs .....	155
 <b>Chapitre 8 – Pionniers, hôteliers, restaurateurs et commerçants</b> .....	 159
1 – Les hôtels-restaurants de la plage des Dames.....	159
Le Casino .....	160
Le Syndicat vendéen .....	163
L’hôtel Beau-Rivage .....	163
2 – Les enclaves commerciales dans le Bois .....	169
Les commerces du bois de la Chaise et des alentours .....	169
Les livraisons à domicile .....	174
3 – La pension de famille : de la villa à l’hôtel Saint-Paul .....	175
La villa Saint Paul (1899-1909) .....	175
La transformation en hôtel Saint-Paul (1909-1947) .....	179
Les travaux d’agrandissement (1948 et 1965) .....	181
4 – Les « annexes » d’hôtel .....	183
L’annexe du fort Saint-Pierre (1893) .....	183
L’annexe de l’hôtel Saint-Paul (1925) .....	184
5 – Chalets transformés en hôtels, hôtels transformés en chalets .....	186
Éden Hôtel (1890) .....	186
« Koat Ar Mor » (1894) .....	187
Le Pélavé (1905) .....	188
« Notre-Dame-du-Bois » (1901-1939-1951) .....	191
Les Prateaux (1939) .....	192

<b>TROISIÈME PARTIE – PROPRIÉTAIRES</b> .....	195
<b>Chapitre 9 – Une communauté éclectique dans ses origines</b> .....	197
1 – Géographiques .....	197
Hier .....	197
Aujourd’hui .....	198
2 – Sociales .....	199
« Étrangers » .....	199
« Autochtones » .....	201
3 – Les anticonformistes du bois de la Chaise .....	204
Marguerite Catusse-Maniez (1885-1960) .....	204
Jacques Lacan (1901-1981) .....	206
Le clan des républicains laïcs .....	207
Yves Jouzel ou le décalage intégral .....	209
4 – Propriétaires et locataires : homogénéité ou éclectisme ? .....	209
<b>Chapitre 10 – Une communauté homogène dans ses pratiques</b> .....	211
1 – Pratiques mondaines .....	211
Réceptions .....	211
Cinéma .....	214
Loisirs .....	215
2 – Pratiques sportives .....	220
Tennis .....	221
Gymnastique .....	222
Les régates .....	230
3 – Pratiques religieuses .....	247
Une tradition missionnaire : saint Louis Grignon de Montfort (1673-1716) .....	247
La chapelle du bois de la Chaise (1898) .....	250
Un évangéliste, l’abbé Léon Jaud (1856-1934) .....	258
Le rituel du baptême des maisons .....	260
<b>Chapitre 11 – Vieilles familles du Bois</b> .....	263
1 – Anciennes lignées .....	263
Des origines à l’Entre-deux-guerres .....	263
L’après-guerre .....	268
2 – Figures marquantes .....	269
Henry de Castries (1850-1927) et Jacques de Dampierre (1874-1947) .....	269
Jehan de Gontaut-Biron de Saint-Blancard (1865-1937) .....	271
Norman Spang (1843-1922) et Charles Prince (1852-1943), les Américains du bois de la Chaise .....	272
Marie-Cécile de Janssens (1863-1923) .....	277
Marguerite Hoppenot (1901-) .....	280

<b>Chapitre 12 – Guerres et paix</b> .....	283
1 – La Grande Guerre à mille lieux du champ de bataille .....	284
Figures du patriotisme : l'abbé Raimond et le chanoine Sobaux .....	284
L'hommage aux morts de la chapelle du Bois .....	289
L'hommage aux glorieux vainqueurs : Clemenceau, Foch et Joffre .....	292
2 – Le bois de la Chaise sous l'Occupation .....	293
Les réfugiés de l'an 40 : les Ardennais dans le Bois .....	295
Carnet intime d'une femme de prisonnier de guerre .....	297
Une héroïne polonaise : Clémentine Mankowska (1911-2003) .....	302
La Résistance dans le bois de la Chaise .....	305
3 – L'après-guerre .....	311
Élitisme et populisme .....	311
L'insulaire et l'estivant : les excès du tourisme .....	317
Un îlot de sécurité .....	319
 <b>Table des illustrations</b> .....	 325
<b>Sigles et signalisations</b> .....	335
<b>Index du tome I</b> .....	337

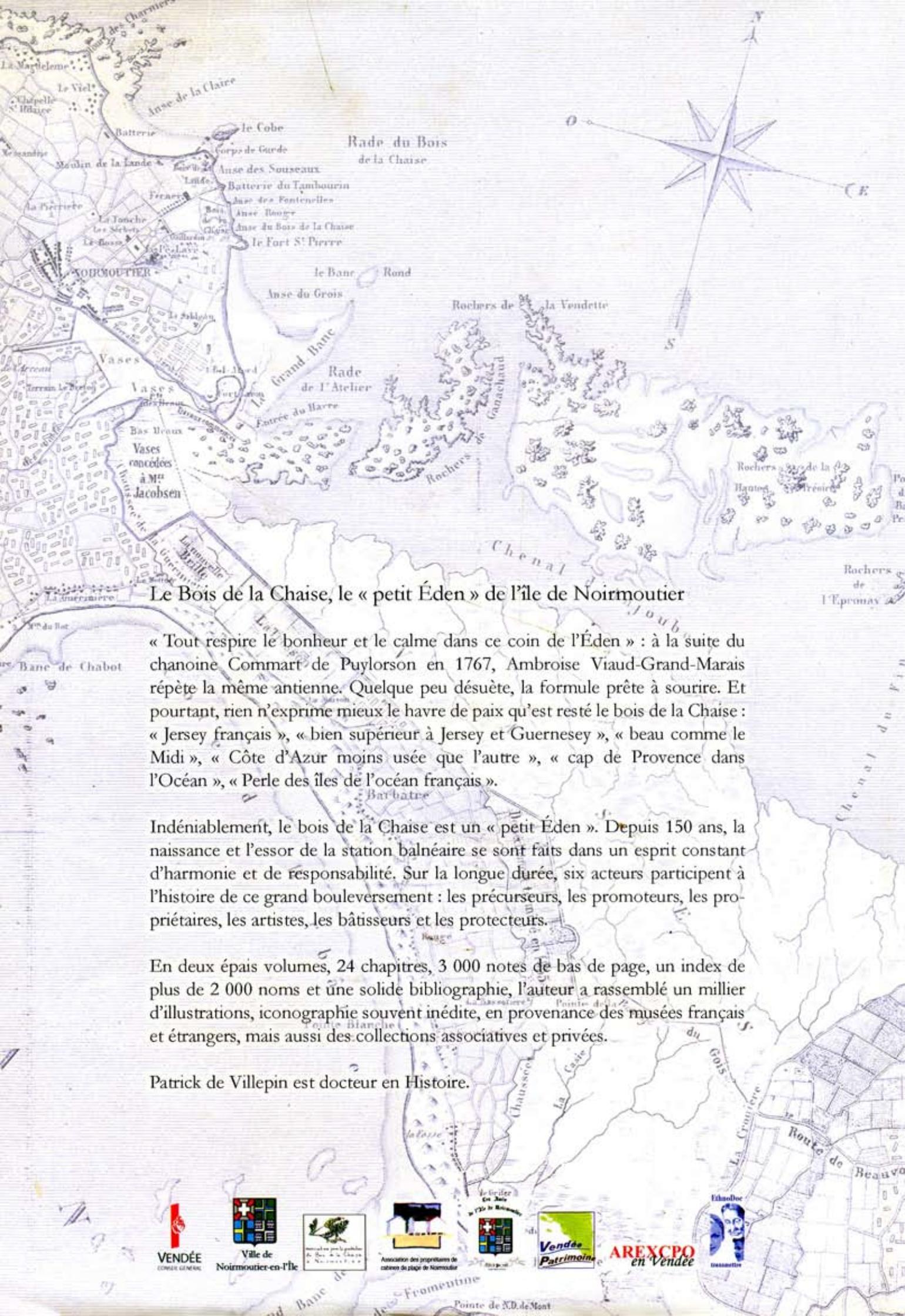
achevé d'imprimé  
en mai 2009

Imprimerie Graphique de l'Ouest  
85170 Le Poiré-sur-Vie

Dépôt légal :  
N° d'imprimeur :

Imprimé en France





## Le Bois de la Chaise, le « petit Éden » de l'île de Noirmoutier

« Tout respire le bonheur et le calme dans ce coin de l'Éden » : à la suite du chanoine Commart de Puyrillon en 1767, Ambroise Viaud-Grand-Maraîs répète la même antienne. Quelque peu désuète, la formule prête à sourire. Et pourtant, rien n'exprime mieux le havre de paix qu'est resté le bois de la Chaise : « Jersey français », « bien supérieur à Jersey et Guernesey », « beau comme le Midi », « Côte d'Azur moins usée que l'autre », « cap de Provence dans l'Océan », « Perle des îles de l'océan français ».

Indéniablement, le bois de la Chaise est un « petit Éden ». Depuis 150 ans, la naissance et l'essor de la station balnéaire se sont faits dans un esprit constant d'harmonie et de responsabilité. Sur la longue durée, six acteurs participent à l'histoire de ce grand bouleversement : les précurseurs, les promoteurs, les propriétaires, les artistes, les bâtisseurs et les protecteurs.

En deux épais volumes, 24 chapitres, 3 000 notes de bas de page, un index de plus de 2 000 noms et une solide bibliographie, l'auteur a rassemblé un millier d'illustrations, iconographie souvent inédite, en provenance des musées français et étrangers, mais aussi des collections associatives et privées.

Patrick de Villepin est docteur en Histoire.

